

Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats

Président	Jean-Baptiste BLANC
1 ^{ère} V.P	Catheline MODAT
V.P Province	Simon WARYNSKI
V.P Paris	Boris ROSENTHAL
Trésorier	Ange-Aurore HUGON-VIVES
S.G Province	Caroline HERRY
S.G Paris	Bachir BELKAID
M.B Province	Hadrien CHOUAMIER
M.B Paris	Nejma LABIDI

RETOUR SUR LE COMITE NATIONAL DE LA FNUJA DU 13 JUILLET 2019

Samedi 13 juillet 2019 se tenait à la Maison du Barreau de Paris notre traditionnel comité national.

Avant une trêve estivale bien méritée, ce dernier comité a été l'occasion de faire le point sur les sujets qui devront être traités par nos commissions durant cette nouvelle année.

Nous sommes également revenus sur les derniers évènements importants qui ont touchés la profession ces dernières semaines.

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des informations relatives au comité du 13 juillet 2019.

1. Point d'information relatif à la réforme du régime de retraite des avocats

Retour sur l'AG de la CNBF du 29.06.2019 : L'AG de la CNBF a été particulièrement agitée : nos délégués ont interpellé la Présidente de la CNBF sur

- (1) l'absence de communication de la Caisse sur le projet de réforme annoncée
- (2) sur le principe d'une adhésion de la Caisse (votée en Conseil d'administration) à l'association «Pro'Action retraite», ce qui implique, au vu de sa composition et de ses objectifs, le principe de l'abandon du régime de base des avocats.

Nos délégués se sont fermement opposés à la position de la Caisse d'abandonner le régime de base, critiquant l'absence de tout vote et consultation de l'assemblée générale sur une telle orientation prise par la Caisse.

Retour sur AG du CNB du 5 - 6 juillet 2019: Me Viviane SCHMITZBERGER HOFFER, présidente de la CNBF était invitée pour exposer aux membres du CNB les actions entreprises par la Caisse dans le contexte de réforme du régime de retraite. Dans le prolongement du travail effectué par nos délégués CNBF, nos élus CNB ont, à leur tour, interpellé la Présidente de la CNBF notamment sur l'adhésion de la Caisse à « Pro'Action Retraite ». A l'issue de long débats, une motion a été prise par le CNB en vertu de laquelle il s'oppose au projet de réforme et exige d'être reçu par les pouvoirs publics.

https://www.cnb.avocat.fr/sites/default/files/02.cnb-re2019-07-06_retraitesfinal-p.pdf

Enfin, le comité a décidé de 3 modalités d'action :

- 1. Communication encore plus dense de la FNUJA,
- 2. Accord pour intenter un recours contre l'adhésion à « Pro'Action »
- 3. Préparation de « Kits » permettant aux UJA de communiquer dans leurs barreaux

2. Restructuration des Formations (ex-caravanes) FNUJA

Il a été décidé de changer le nom de nos formations en « Atelier » ; l'objectif est de mettre notamment à l'honneur plus de partenaires lors des formations.

3. Point Elu CNB: Commission « Droit et Entreprise » avec Thomas CHARAT

Thomas CHARAT (Président de la commission), nous a présenté ses travaux : Il est important que la FNUJA reste mobilisée sur cette commission qui prône le reflexe avocat au sein de l'écosystème entrepreneurial (notamment TPE, PME). Cette commission est souvent consultée (DGE ...). Les principaux points abordés :

- Défense de la souveraineté numérique,
- Intervention sur la loi PACTE,
- Signature de convention avec le DGE, le commissariat à l'information,
- Partenariat en cours avec la Chambre de l'Agriculture,
- Mise en place de formations en régions sur le nouveau dispositif PACTE,
- Participation au guide du routard de la création d'entreprise,
- Présence sur le salon des entrepreneurs,
- G7 des avocats.

4. Projet numérique de la FNUJA

Le comité a voté le principe d'un projet numérique à mettre en place ; l'objectif : Faire de la FNUJA un accélérateur de projets innovants. Nous pourrions :

- Lister les étapes essentielles et proposer pour chacune d'elle une mise en relation avec un de nos partenaires,
- Organiser des formations dédiées,
- Editer un guide pratique.

5. Feuille de route des commissions de la FNUJA

Chaque commission a pu présenter ses projets pour l'année à venir ; le détail pourra être consulté sur le PV du comité qui sera transmis ultérieurement.

Les autres UJA accueillantes seront désignées lors du Comité National du 13 juillet 2019.

6. Retour sur les évènements

Un retour a été fait sur les 2 évènements majeurs de ces dernières semaines :

- Le dépôt du rapport GAVAIN,
- Les Etats Généraux sur l'Avenir de la Profession d'Avocat.

7. Création d'une commission Ad Hoc « Droit des Mineurs »

Cette commission sera dédiée à la réforme de l'Ordonnance de 1945, et sera co-présidée par :

- Me Ariane ORY-SAAL (Nanterre)
- Me Sonia OULED-CHEIKH (Aix-en-Provence)

Tout en vous souhaitant de belles vacances d'été, je vous rappelle que notre prochain

Comité se tiendra sur Paris le samedi 7 septembre 2019!